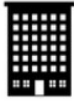




Dans le cadre des prochaines élections municipales, le ROC 03 a adressé des questions aux personnes candidates à la mairie de la Ville de Québec. Nous avons reçu des réponses de Transition Québec, Équipe Marie-Josée Savard, Québec 21 et Québec Forte et Fièvre. Les réponses ont été intégralement retranscrites sans corrections.



Concernant les locaux

Plusieurs organismes ont de la difficulté à trouver des locaux commerciaux accessibles leur permettant de réaliser pleinement leur mission. Quelles actions avez-vous prévues afin de pallier ce besoin ?

Québec Forte et Fièvre

De nombreux agrandissements et nouveaux espaces communautaires sont prévus dans notre plateforme dans plusieurs districts. Nous avons d'ailleurs présenté un modèle inspirant avec le centre communautaire du Jardin qui a été bâti avec les acteurs de la communauté en fonction de leurs besoins et qui a répondu en partie aux enjeux de locaux dans ce milieu. Nous souhaitons multiplier ce type d'initiatives.

L'innovation au cœur de notre engagement, nous souhaitons étudier la mise en place de projets inspirés du projet Young de Montréal qui a permis l'occupation d'immeubles vacants. Ce projet permet de s'intégrer dans un mouvement d'urbanisme transitoire qui met au profit de la communauté, les actifs non utilisés dans la ville. C'est avec les organismes communautaires eux-mêmes que nous souhaitons étudier cette possibilité et c'est pour cette raison que nous allons mettre en place une cellule de travail spécifique.

Bien conscients que pour plusieurs, les besoins étaient pour hier, le programme de financement additionnel que nous avons annoncé pourrait aider les organismes sur le logement.

Québec 21

Nous avons déjà annoncé notre intention d'inclure, dans certains cas, des locaux d'organismes communautaires avec des projets comme des logements sociaux. Nous voulons également, dans certains cas, doter des quartiers de nouvelles installations communautaires pour suffire à la demande.

Pour l'accessibilité, on peut parler de 3 choses:

- accessibilité financière, les loyers sont trop chers. Transition Québec compte modifier le système de taxation commerciale selon l'usage afin de réduire le fardeau fiscal des entreprises d'économie sociale;
- accessibilité pour les personnes à mobilité réduite: Transition Québec a inscrit dans son programme un objectif d'amélioration de l'accessibilité universelle pour les lieux publics et privés; il faudrait étudier comment on peut favoriser l'accessibilité pour les organismes locataires qui ne sont pas admissibles au Programme de soutien à l'amélioration des propriétés des OBNL; pour les organismes propriétaires, les critères de ce programme devraient être clarifiés pour ce qui concerne les travaux d'accessibilité;
- accessibilité par les transports publics: les transports publics et la mobilité durables sont au coeur de la vision de Transition Québec. Sécurité piétonnière, pistes cyclables grandement améliorées, et surtout augmentation de l'offre de transports en commun et leur gratuité, ce qui permettra à un grand nombre de personnes en situation de pauvreté, souvent participantes aux organismes communautaires, de les fréquenter selon leurs besoins.

Équipe Marie-Josée Savard

C'est un enjeu provincial et nous participons actuellement à un comité provincial afin de trouver des solutions sur l'accessibilité aux commerces. À la Ville de Québec, nous sommes mandataires du Programme de petits établissements accessibles, ce programme doit être plus connu et nous travaillons, avec la SHQ, pour le rendre plus attractif.

Comment comptez-vous améliorer le Programme de soutien à l'amélioration des propriétés des organismes à but non lucratif?

Québec Forte et Fièvre

Nous allons augmenter le montant maximal passant de 40K à 75K par année. Nous allons aussi bonifier le budget annuel de ce programme de 225K à 300K par année.

Québec 21

Nous déclinons une partie de l'aide supplémentaire de 2,5M\$ par année, pendant les 4 prochaines années pour un total de 10M\$, que nous avons annoncée pour les organismes communautaires pour améliorer le programme.

Transition Québec

Nous vérifierons auprès des organismes si le Programme actuel répond bien, si l'application est menée de façon satisfaisante et si les montants alloués sont réalistes en regard des coûts de rénovation qui ont considérablement augmenté.

Nous sommes toujours à l'affût des commentaires afin d'améliorer nos programmes. Au niveau de l'enveloppe financière disponible, si elle s'avère être insuffisante après analyse des demandes, nous sommes ouverts à la bonifier au besoin.



Concernant l'autonomie des organismes communautaire et le partenariat

Comme gouvernement de proximité, quelle est la nature des relations que vous souhaitez entretenir avec les organismes communautaires ?

Québec Forte et Fièrè

La Ville et les organismes communautaires sont des partenaires de premier plan dans le développement de notre communauté. La pandémie l'a démontré, les organismes sont le ciment de notre milieu. Ils ont répondu présents lors de la crise sanitaire, ont été innovants, se sont réinventés et ont multiplié leurs efforts. Leur capacité de rassembler, de lire les enjeux, de s'imprégner du milieu et de redonner nous ont aidé dans la dernière année et demi mais aussi lors des différentes crises qui sont parfois restées invisibles à l'œil des citoyens et citoyennes. Ils font partie du rétablissement et doivent être mis à contribution pour faire face aux enjeux que nous vivons maintenant mais aussi ceux que nous vivrons dans les prochaines années. Ils permettent de garder un tissu social fort, une communauté solidaire, bienveillante et accueillante envers tous et toutes.

Nous souhaitons mettre de l'avant cette fierté que nous avons de notre milieu communautaire et établir une relation de confiance mutuelle. Nous souhaitons être prévisibles et aidant en facilitant les processus de reddition de compte. Nous souhaitons faciliter les relations avec la ville en identifiant des agents dans chaque arrondissement qui auront la connaissance et l'attachement au milieu.

Nous avons annoncé le 3 octobre dernier un investissement cumulatif d'une valeur de 5M\$ destiné aux organisations communautaires. Nous savons toutefois que c'est bien peu par rapport aux réels besoins. Nous devons faire plus et mieux pour nos organismes communautaires à Québec. Ce sont nos spécialistes sur le terrain et on doit leur donner la latitude nécessaire afin de bien effectuer leur travail. C'est la raison pour laquelle une administration de Québec Forte et Fièrè augmentera le financement à la mission des organismes communautaires, en plus d'accorder davantage d'importance à leur expertise à l'occasion de consultations publiques. Nous

Soucieux d'assurer un accès équitable au sport et à la culture, Québec Forte et Fièrè propose également de redoubler d'efforts dans la collaboration qui le lie aux organismes visant l'initiation et l'accès aux activités culturelles et sportives pour les personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

En raison de la pandémie, plusieurs organisations communautaires n'ont pas été en mesure d'opérer à pleine capacité et d'offrir aux citoyens autant d'opportunités sportives et culturelles. Cette situation doit être corrigée rapidement et c'est le rôle de la ville de Québec de s'assurer que les ressources post-pandémie sont au rendez-vous.

Un leadership de collaboration. Ce ne serait pas à une éventuelle administration de Québec 21 de dire quoi faire aux organismes, mais plutôt d'être partenaires avec eux, de les aider à se développer et à les accompagner. Sans les organismes communautaires, notre ville n'aurait pas un tissu social aussi développé et nous devons impérativement soutenir les organismes qui font un travail colossal.

Transition Québec

Il faut parler dès ici de reconnaître l'autonomie des organismes communautaires et de s'entendre avec eux sans les soumettre à une planification municipale. Les o.c. identifient mieux que quiconque les besoins émergents des populations, les modifications de situations dans les quartiers, et la municipalité a tout intérêt à se mettre à leur écoute.

Nous avons bien entendu l'insatisfaction actuelle des organismes à propos de la Politique municipale de reconnaissance des organismes communautaires en relation avec les priorités de la ville, et nous voulons corriger cette situation.

Transition Québec vise à valoriser la participation et la vie démocratique locale, à décentraliser la gouvernance, notamment en donnant plus de pouvoir et de financement aux conseils de quartier où les citoyen·nes et les organismes communautaires ont un accès régulier; notre projet de budgets participatifs est novateur à cet égard.

Équipe Marie-Josée Savard

Nous considérons les organismes communautaires sont des acteurs essentiels au maintien de notre filet social, nous nous engageons donc à poursuivre la collaboration. Nous avons d'ailleurs élaboré plusieurs visions et plans d'action avec le support et la participation des organismes communautaires, comme le Plan d'action solidaire, mais aussi la Vision de l'habitation, la Vision et le Plan d'action en accessibilité universelle et le Plan d'action en agriculture urbaine.

Vous engagez-vous à respecter l'autonomie des groupes communautaires et à vous assurer du respect de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire ainsi que du Cadre de référence en matière d'action communautaire par l'ensemble de l'appareil municipal ?

Québec Forte et Fièrè

La réponse est oui. Respecter l'autonomie des groupes communautaires est d'abord reconnaître la richesse de sa diversité ainsi que l'importance du soutien à la mission. Les organismes communautaires ne sont pas un groupe homogène. Nous devons donc reconnaître la spécificité de chacun et savoir s'adapter. Pour y arriver, il est primordial de demeurer en contact régulièrement et non seulement lorsqu'il y a une demande adressée, il faut assurer une présence sur le terrain, faciliter la liaison et mettre de l'avant les relations humaines. Pour ce faire, chaque conseiller municipal aura comme mandat de rencontrer les organismes communautaires de son district une fois par année afin de faire un état de la situation, échanger sur les enjeux et projets à venir.

Nous considérons que les organismes communautaires sont les mieux placés afin de choisir les actions à mettre en place pour atteindre leur mission. Leur mission contribuant au tissu social de la communauté, nous allons nous

assurer de respecter le choix des actions posées. Ainsi, les 5 millions annoncés ne seront pas du financement par projet.

De plus, nous sommes conscients que les missions placent parfois les organismes à prendre position en opposition aux orientations et actions de la ville. Conscients que cette posture peut parfois rendre les relations conflictuelles, elles ne devraient en rien influencer la reconnaissance des organismes. Les groupes de pression nous permettent de nous améliorer, de progresser, de garder une ouverture et de répondre toujours mieux à la population. Nous nous engageons à développer cette culture d'ouverture et d'échange. Nous serons aussi proactifs et reconnaitront les forces du milieu communautaire en interpellant les organismes sur leurs sujets d'expertise. Bref, nous voulons co-construire les futurs projets de la ville avec vous.

Québec 21

Absolument.

Transition Québec

Certainement, cela fait partie intégrante de notre approche communautaire et démocratique.

Soulignons qu'au-delà des services rendus par les organismes, Transition Québec est consciente de la problématique des droits humains qui les sous-tend: le logement est un droit, un niveau de vie suffisant est un droit, la santé est un droit, un environnement sain est un droit. Les organismes qui concourent à la réalisation de ces droits, particulièrement pour les populations en situation de vulnérabilité, méritent donc tout le respect de la Ville et de son administration.

Équipe Marie-Josée Savard

Nous nous sommes clairement engagés en ce sens dans le Plan d'action solidaire. En effet, nous mentionnons comme pistes d'actions au projet 11- un réseau communautaire durable : « Contribuer aux travaux du Comité de réflexion provincial sur le rôle des municipalités dans le soutien et la reconnaissance de l'action communautaire autonome et engager la Ville à respecter les caractéristiques des organismes d'action communautaire autonome dans sa politique de reconnaissance des organismes».

Quelle serait votre première action en ce sens en tant que nouvelle mairesse ou nouveau maire ?

Québec Forte et Fière

Une rencontre avec le Regroupement des Organismes communautaires permettra de prioriser les actions à mettre en place dès le début.

Nous allons aussi revoir la politique de reconnaissance des organismes communautaires qui a parfois exclu des groupes de défense des droits par exemple.

Québec 21

Que les bottines suivent les babines et d'inscrire au prochain budget la bonification de 2,5M\$ que nous avons annoncé pour les organismes communautaires, alors que le budget sera rapidement déposé après les élections.

Nous rencontrerons dès le début de notre mandat les regroupements d'organismes communautaires afin d'identifier leurs attentes à notre égard et la façon dont la ville peut s'engager dans les dynamiques souhaitées.

Équipe Marie-Josée Savard

Tout simplement s'assurer que les conditions gagnantes sont réunies afin de pouvoir réaliser ces actions. En parallèle, il y a également une réflexion à avoir dans l'administration de notre organisation concernant la reconnaissance de l'action communautaire autonome et la manière de mieux collaborer en s'assurant qu'il n'y ait pas de frein administratif à celle-ci.



Concernant les pratiques démocratiques

Comment comptez-vous concilier les décisions partisans avec la responsabilité des conseillers de représenter la volonté de la population qu'ils desservent ?

Québec Forte et Fièvre

Les conseillères et les conseillers sont les représentants de leur population à l'hôtel de ville et non l'inverse. Les femmes et les hommes qui ont fait le choix de représenter QFF le font d'abord et avant tout pour représenter leurs concitoyennes et leurs concitoyens. Il s'agit du socle de leur engagement.

Le travail d'équipe mis en place depuis les débuts de QFF est garant du travail à accomplir durant les quatre années du mandat. La gestion de la ville n'est pas l'apanage de la seule personne occupant le fauteuil du maire, il s'agit d'un travail collaboratif, plaçant la citoyenne et le citoyen au cœur des actions et des décisions.

Québec 21

En 4 ans, jamais nous n'avons fait de partisanerie à ce sujet, les enjeux sont trop importants. Les organismes ont un impact beaucoup trop positif pour qu'on se chicane à ce sujet. L'intérêt collectif prime et nous continuerons d'appuyer les décisions du conseil municipal en la matière.

Transition Québec

Notre programme est orienté vers l'urgence climatique, la transition écologique et la justice climatique et sociale. Nous souhaitons garder le cap sur ces axes du bien commun et sommes ouvert·es à entendre toute observation sur les possibles dérives partisans qui nous en feraient dévier.

Notre façon de voir les choses est que la partisanerie reste à l'extérieur de l'hôtel de ville lorsqu'il est question de mise en œuvre de visions, de plans et surtout de programmes. C'est d'ailleurs pour cette raison que les programmes sont normés. Une fois que les orientations politiques sont adoptées, c'est l'administration qui gère les programmes et les politiques et c'est important que ça demeure ainsi.

**Question adressée à Québec Forte et Fièrre à partir de leurs engagements électoraux
Comment comptez-vous, concrètement, renforcer le milieu communautaire comme indiqué dans vos 5 ambitions?**

Nous comptons investir 5 millions de dollars dans la mission des organismes communautaires. Nous souhaitons également que la Ville accorde plus d'importance à leur expertise lors des consultations publiques.

Nous nous engageons à rencontrer une fois par année les organismes de chaque district afin de faire un état de situation, relever les enjeux et prévoir les suites. Chaque conseiller aura le mandat de le faire.

Les organismes communautaires seront des partenaires gardiens de la bienveillance et nous avons besoin d'eux pour nous pointer où l'on a failli mais aussi où nous devons accentuer le travail où nous devons faire plus de ce qui est bon, de ce qui a un impact sur l'ensemble de la population.

Nous les mettrons à contribution pour rejoindre l'ensemble de la population dans un plan de rétablissement.

Nous assurerons des communications claires et régulières, de la reconnaissance réelle pour tous et une mise en valeur des actions. Nous agirons aussi pour faciliter le soutien aux communications des organismes communautaires envers la population. Un enjeu souvent identifié mais trop peu répondu.

Finalement, nous nous engageons à faciliter les processus afin que les organismes puissent agir sur leur mission plutôt que dans les dédales administratifs.

**Question adressée à Québec 21 à partir de leurs engagements électoraux
Votre parti a-t-il, dans son programme, des actions concernant les organismes communautaires autonomes et leurs enjeux?**

Oui. D'ailleurs, nous nous sommes engagés au-delà de notre engagement financier à respecter l'autonomie des organismes pour que ceux-ci puissent réaliser leurs missions de façon autonome. Il s'agit, pour notre formation, de la meilleure façon que les organismes puissent s'épanouir et ainsi réaliser leur rayonnement au sein de notre communauté.

Question adressée à Transition Québec à partir de leurs engagements électoraux

Dans votre programme, vous désirez à la fois « Augmenter le budget et prioriser un mode de financement à la mission » et « Favoriser et soutenir la création de nouveaux organismes communautaires ». Comment pensez-vous conjuguer le soutien des organismes déjà existants, qui sont déjà peu sinon pas du tout financés par la Ville, et favoriser la création de nouveaux organismes ?

Cette question nous semble s'inscrire dans la logique de la tarte dont les portions diminuent à mesure que les convives sont plus nombreux. Ce n'est pas notre vision. Certes, les budgets sont toujours limités, mais :

- nous avons l'intention d'augmenter le financement alloué aux organismes communautaires;
- nous prévoyons que des réallocations de ressources peuvent favoriser la création de nouveaux organismes ou venir ajouter au soutien financier pour de nouveaux services;
- en même temps, nous voulons éviter de nous immiscer dans la création ou le développement d'organismes communautaires, en tout respect pour l'autonomie de l'action communautaire autonome.

Question adressée à Équipe Marie-Josée Savard à partir de leurs engagements électoraux

Votre équipe propose de « Poursuivre le soutien et l'accompagnement du milieu communautaire afin qu'il puisse intervenir efficacement et de manière pérenne auprès des différentes clientèles (itinérance, jeunesse, aînés, familles, nouveaux arrivants, etc.) ». Concrètement quelles actions comptez-vous prendre ?

La mise en œuvre du Plan d'action solidaire est une priorité pour nous, mais également la poursuite des ententes triennales qui aident grandement à la pérennité des interventions auprès des différentes clientèles. Nous sommes également très fières de la bonification du panier de services aux organismes reconnus, notamment la gratuité des locaux sur tout le territoire. Nous présumons que cette nouvelle avenue aura un impact important sur le dynamisme du milieu communautaire puisque les gains des organismes auront assurément un effet collatéral sur les différentes clientèles.